
SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n° 2021 013 /MESRSI/SG/UJKZ/CA portant nomination des
membres du comité d'audit du projet CEA-CEFORGRIS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu la loi organique 073-2015/CNT du 6 novembre 2015 relative aux lois de finances ;
- Vu le décret 2016 -598/PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le décret n° 2016-599 PRES/PM/MINEFID du 8 juillet 2016 portant régime juridique applicable aux comptables publics ;
- Vu le décret n°2017-106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics ;
- Vu le décret n°2017-0182/PRES/PM/MINEFID du 10 avril 2017 portant modalités de contrôle des opérations financières de l'Etat et des autres organismes publics ;
- Vu le décret n°2008-297/PRES/PM/MEF du 9 juin 2008 portant régime financier et comptable des établissements publics de l'Etat du Burkina Faso ;
- Vu la loi n°010/2013/AN du 30 avril 2013 portant création des catégories d'établissements publics ;
- Vu le décret n°2000-558/PRES/PM/MESSRS/MEF du 12 décembre 2000 portant érection de l'Université de Ouagadougou en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2017-0522 /PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 03 juillet 2017 portant approbation des statuts de l'Université Ouaga 1 Pr Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n°2016-382/PRES/PM/MESRSI du 20 mai 2016 portant organisation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation ;
- Vu le décret n°2015-785/PRES-TRANS/PM/MESS du 3 juillet 2015 portant nomination du Président de l'Université de Ouagadougou ;
- Vu le décret n°2019-0515/PRES/PM/MESRSI du 28 mai 2019 portant changement de dénomination de l'Université Ouaga 1 Professeur Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n°2014-612/PRES/PM/MESS/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2015-1138/PRES/PM/MESS/MEF du 17 novembre 2015 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'université de Ouagadougou ;
- Vu le décret n°2016-539/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 20 juin 2016 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.
- Vu le décret n°2016-546/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 22 juin 2016 portant renouvellement de mandat d'administrateurs au Conseil d'administration de l'université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n°2017-0317/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 12 mai 2017 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n°2020-0189/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2020 portant renouvellement de mandat d'un administrateur au Conseil d'administration de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le décret n°2020-1046/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 31 décembre 2020 portant nomination d'administrateurs au Conseil d'administration de l'Université Joseph KI-ZERBO ;

- Vu le décret n°2020-0214/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 13 mars 2020 portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Vu le contrat de performance et de financement du 15 novembre 2019 entre le Ministère de l'Enseignement Supérieure, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation et l'Université Joseph KI-ZERBO.

Réuni à Ouagadougou en séance ordinaire du 24 mars 2021,

DELIBERE

Article 1 : Les administrateurs dont les noms suivent sont nommés membres du comité d'audit du projet centre d'excellence africain d'études, de formation et de recherche en gestion des risques sociaux (CEA-CEFORGRIS) de l'Université Joseph KI-ZERBO :

- **Profil de financier** : DEMBELE Françoise d'Assise et SAWADOGO Jérémie ;
- **Profil de chercheur** : Dr SANOGO Oumar.

Article 2 : la prise en charge des membres du comité d'audit est imputable au budget du projet CEA-CEFORGRIS.

Article 3 : Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ouagadougou, le 24 MARS 2021

Le Président du Conseil d'Administration



[Handwritten signature]

Dr. POTIANDI SERGE DIAGBOUGA

*Officier de l'Ordre de Mérite Burkinabè
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*

Ampliation :

- MINEFID ;
- MESRSI ;
- Administrateurs ;
- Présidence.